

Lettre d'information *forum* UNESCO UNIVERSITÉ ET PATRIMOINE



12

Janvier 2007

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION:
Université Polytechnique de Valencia (UPV)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jose Luis Montalvá

EQUIPE RESPONSABLE:
Concha de Soto
Irene Fornes
Jose Antonio Sirvent
Jose Joaquín Lorente
M^a Luz Campos
Lupe Navarro
Manuel Jesús Ramírez
Marielle Richon
Montse Martínez

GRAPHISME:
Irene Fornes
Jose Joaquín Lorente
Lupe Navarro

I.S.S.N. 1887 - 1666

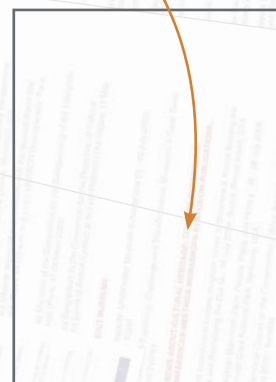
Université Polytechnique de Valencia
Camino de Vera s/n. 46022
Valencia. Espagne
Tlf. 96 387 77 80
Fax. 96 387 77 89

Courriel: forum@fuuh.upv.es
<http://universiteetpatrimoine.net>

Le bulletin électronique de Forum UNESCO – Université et Patrimoine a été publié par la première fois en avril 2006, et il a été distribué parmi les membres de ce réseau. Le but est d'informer et de montrer les activités des membres du réseau FUUP et celles de l'UNESCO autour de nombreux sujets sur le patrimoine culturel et/ou naturel. Nous vous encourageons donc tous à y participer. Les activités, projets et nouvelles du bulletin FUUP sont classifiés par les thèmes suivants:

1. Actualité du Forum Unesco - Université et Patrimoine
2. Actualité de la Convention du Patrimoine Mondial
3. Actualité des Conventions de l'UNESCO dans les domaines du Patrimoine Culturel
4. Actualité des Musees
5. Actualité du Patrimoine Culturel: Cours, Expositions, Conférences, Réunions, Ateliers, Colloques, Publications...
6. Conventions relatives au Patrimoine Naturel
7. Actualité du Patrimoine Naturel
8. Activités du Directeur général de l'UNESCO relatives au Patrimoine
9. Prix, Bourses, Concours et Offres d'emploi
10. Divers

Le bulletin inclut un index et une fiche descriptive pour chaque activité, incluant des données telles que les dates de réalisation, titre, résumé et une personne de contact.



L'équipe de Forum UNESCO vous invite à participer à ce bulletin en publiant vos projets et/ou activités. Pour le faire, vous devez nous envoyer un titre et un résumé (20 lignes ou 300 mots maximum) rédigés en, au moins, une des langues suivantes : anglais, français ou espagnol.

Grâce à la publication dans le bulletin de FUUP vous bénéficierez d'une grande diffusion de vos activités parmi la communauté universitaire à niveau mondial.

TABLE DES MATIERES

Bâtiment Fontenoy, Salle IV, 15-17h30 heures. Programme connexe de l'UNESCO :
L'Utile...1761: Les Esclaves Oubliés

- Formulaire de demande de projet situé. AFRICA 2009.pdf - Conservation du patrimoine culturel immobilier en Afrique Sub-Saharienne
 - Lettre d'information Europa Nostra Hiver 2006/2007.pdf (en anglais). Fédération européenne du patrimoine culturel
-

6. CONVENTIONS RELATIVES AU PATRIMOINE NATUREL

Adhésion du [Kazakhstan](#) à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau adoptée à Ramsar en 1971 et amendée en 1982 et 1987

7 ACTUALITE DU PATRIMOINE NATUREL

2ème Conférence internationale sur l'eau et l'environnement 30 - 31 [Janvier](#) 2007. Blida, [Algérie](#)

Forum Alpin 2007. "Transformations de paysages en montagne" 18 - 21 [Avril](#) 2007. Engelberg, [Suisse](#)

XXXVème Congrès de l'AIH «Eau souterraine et écosystèmes», Lisbonne 2007. 17 - 21 [Septembre](#) 2007. Lisbonne, [Portugal](#)

- 15 février: date limite de dépôt des contributions pour le XXXVème Congrès de l'AIH «Eau souterraine et écosystèmes», Lisbonne 2007. Programme Hydrologique International - Siège de la UNESCO / Sciences naturelles, France
 - 21 mars - Journée internationale de la forêt. Le thème pour 2007 est identique à celui de 2006 : "Une forêt - images multiples".
 - Parmi les pingouins - Une exposition et un livre avec des photos de Bruno Zehnder. 10 novembre - 25 mars 2007 - Naturmuseum, Lucerne
-

8. ACTUALITE DES ACTIVITES DU DIRECTEUR GENERAL DE L'UNESCO RELATIVES AU PATRIMOINE NATUREL OU CULTUREL

- La Présidente du Sénat de la Belgique reçue par le Directeur général. Flash Info n°005-2007 - UNESCO Headquarters, France
 - Le Directeur général condamne le massacre d'étudiants iraqiens et déplore la violence contre les universitaires et intellectuels. Communiqué de presse N°2007-04. UNESCOPRESSE - UNESCO Headquarters, France
 - Lutte contre l'illettrisme et sauvegarde du patrimoine culturel au cœur de la visite officielle du Directeur général en Mauritanie (9-11 janvier 2007). Flash Info n°003-2007 - UNESCO Headquarters, France
 - Voyage officiel du Directeur général au Yémen (20-26 Décembre 2006). Flash Info n°210-2006 - Siège de l'UNESCO, France
-

Ve Rencontre Internationale
Ville, Image et Mémoire 9 - 12
Mai 2007. Santiago de Cuba,
Cuba



La Faculté de Construction et le Département d'Architecture et Urbanisme de l'Université d'Orient, ont le plaisir de vous inviter à participer à la Cinquième Rencontre Internationale Ville, Image et Mémoire (V CIM), sous le co-patronage de Forum UNESCO Université et Patrimoine de l'Université Polytechnique de Valencia, la Junta d'Andalousie, le Bureau du Conservateur de la ville et l'UNAICC Province Santiago de Cuba, qui aura lieu de même que les éditions antérieures à Santiago de Cuba, Cuba, du 9 au 12 mai 2007.

Notre ville, la plus accueillante et caraïbe des villes cubaines, a été fondée en 1515. Elle est unique dans sa condition de Héros de la République de Cuba. On peut apprécier à son image singulière les traits distinctifs de la fusion entre les univers autochtone et étranger, dans un cadre géographique spectaculaire.

Ses gens souriants, à fortes traditions historiques et culturelles, peuvent montrer aux visiteurs une ville chaleureuse et accueillante ayant parmi ses sites précieux deux aires monumentales possédant la distinction de Patrimoine de l'Humanité : le site Castillo del Morro et le système fortifié de l'entrée de la baie et le Site culturel Paysage

archéologique des premières plantations de café. La Tumba Francesa, un groupe de danse à large tradition ayant mérité la catégorie de Patrimoine intangible de l'humanité, sera présente elle aussi.

La rencontre aura lieu dans le cadre de la Conférence internationale Université et identité, organisée par notre Université d'Orient.

Thématique générale

Patrimoine culturel vs. Patrimoine naturel. Un dialogue nécessaire

Sujet 1: Le patrimoine, expression de la culture

- Le patrimoine intangible, expression de la culture
- L'architecture et la ville et leurs rapports avec l'environnement naturel

Sujet 2: La conservation du patrimoine

- L'intervention dans le patrimoine. Recherches, techniques traditionnelles et d'avancée
- Expériences actuelles sur l'intervention sur le patrimoine

Atelier d'étudiants

- Sur la conservation du patrimoine

Présentation des travaux

- Oral: on peut présenter des communications de 10 minutes et des débats en tables rondes.
- Posters: 940 mm x 700 mm (un maximum de 2 posters par travaux)
- Vidéos: comme complément des travaux (pas plus de 10 minutes).

Le comité technique sélectionnera les travaux qui permettent de conduire le débat dans les thématiques diverses.

Audiovisuels : Power Point, multimédia, vidéos cassettes : format VHS (NTSC)

La communication sera présentée en format digital

1. ACTUALITE DU RESEAU FORUM UNESCO - UNIVERSITE ET PATRIMOINE

et imprimée sous Microsoft Word (Arial No. 12), espace simple et ayant un maximum de 12 pages lettre (letter), inclus les graphiques, les plans et les annexes. Le début de chaque paragraphe sera sans retrait, les paragraphes seront séparés par un espace. Le document aura une marge de 2.5 cm par les quatre cotés. Les notes et les pieds de photo seront présentés à la fin du document, dûment référenciés dans le texte. Il est conseillé de saisir le texte de façon austère, en renonçant à l'utilisation des doubles colonnes, des types et tailles de lettres différentes.

Le résumé doit comporter un maximum de 250 mots, sur une page différente, en espagnol, anglais et portugais. Ce résumé doit inclure thématique et sous thématique, titre du travail, nom et coordonnées des auteurs incluant les diplômes, catégorie scientifique et/ou enseignant, institutions représentées avec leur adresse postale et électronique.

Courrier

Le résumé et les communications pourront être envoyées par e-mail à : cimfco2007@yahoo.es

ou par courrier postal ou DHL à :

V Encuentro Internacional Ciudad, Imagen y Memoria.

Facultad de Construcciones. Universidad de Oriente

Sede "Julio Antonio Mella"

Avenida de las Américas, s/n

Santiago de Cuba, CP 90900, Cuba

Teléfono: (53-226) 42908

Dates importantes

- Les résumés seront acceptés jusqu'au 22 janvier 2007
- Las communications seront acceptées jusqu'au 12 février 2007

Les résumés et les communications seront publiés

en format CD-ROM avec ISBN

Frais d'inscription

Délégués étrangers: 250.00 CUC

Accompagnants et étudiants: 150.00 CUC

Délégués cubains: 250.00 CUP

Étudiants cubains: 150.00 CUP

Ces frais d'inscription incluent: la participation dans les sessions de l'événement, la documentation qui correspond, des CD et d'autres matériels, les visites et parcours guidés et les activités de bienvenue et de clôture.

Demande d'inscription

Nom

Prénom(s)

Nationalité

Institution

Téléphone

Télécopie

E-mail

Adresse

Je voudrais participer comme : Communicant / Délégué / Étudiant / Accompagnant

Organisateur: Université de Oriente, Cuba

Contact: cimfco2007@yahoo.es

<http://www.uo.edu.cu/eventos/cim/index.htm>

Réunion régionale. Promotion de trois conventions normatives internationales en Asie centrale 19 - 20 January 2007. Dushanbe, Tadjikistan

Réunion de sensibilisation pour la ratification et la mise en œuvre de trois conventions portant sur le patrimoine culturel au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Ouzbékistan et au Tadjikistan.

Cette réunion concerne les conventions suivantes:

- Convention pour la protection du patrimoine culturel en cas de conflit armé, adoptée à La Haye le 14 mai 1954, et ses deux protocoles (14 mai 1954 et 6 mars 1999) ainsi que ses Déclarations et réserves ;
- Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels, adoptée à Paris le 14 novembre 1970 ;
- Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés, adoptée à Rome le 24 juin 1995.

Des responsables gouvernementaux du patrimoine culturel de pays d'Asie centrale se réunissent en vue d'échanger leurs connaissances, de recueillir des informations sur la protection du patrimoine culturel et de sensibiliser les acteurs aux risques croissants menaçant ce patrimoine.

Programmes UNESCO connexes :

- Convention de La Haye et protocoles
- Convention de 1970

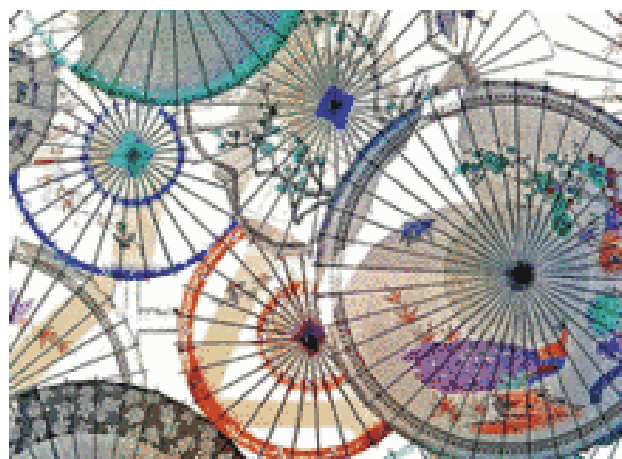
Contact: F. Langlois, Bureau de l'UNESCO à Almaty < <mailto:f.langlois@unesco.org> >

Organisateur: UNESCO

Plus Info: Action normative pour le patrimoine culturel

http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL_ID=2405&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Conférence internationale: "Diversité culturelle - La richesse de l'Europe. Faire vivre la Convention de l'UNESCO" - Forum U 40. 26 - 28 Avril 2007. Essen, Allemagne



© Creative Commons Licence (heruntergeladen von flickr.com am 6.6.2006)

Inscription électronique ici jusqu'au 31 janvier 2007. Places limitées.

Cette conférence internationale discute le modèle de la diversité culturelle: Qu'est-ce que cela signifie? Où sont les dangers, où y-a-t-il des opportunités particulières? Comment peut-on faire vivre la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles par coopération lors de son entrée en vigueur, probablement le premier semestre 2007?

Qu'est-ce que la convention signifie pour l'Union européenne? Conjointement avec des représentants de la société civile des éléments pour un plan d'action européen seront élaborés.

Langues de travail: anglais, français, allemand

Organisateur: La Commission Allemande de l'UNESCO en collaboration avec le Bureau de la Capitale européenne de la culture Ruhr 2010, sponsorisé par la Fondation fédérale culturelle (Kulturstiftung des Bundes), avec le soutien du gouvernement de l'État de la Rhénanie du Nord Westphalie, du Ministre des Affaires étrangères et de la Commission européenne.

Contact: steinkamp@unesco.de

Plus Info: <http://www.unesco.de/dc2007.html>

Ratification par la Grèce de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (Paris, 20 octobre 2005)

Le 3 janvier 2007, la Grèce a déposé auprès du Directeur général son instrument de ratification de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Conformément à son article 29, ladite Convention entrera en vigueur à l'égard de la Grèce trois mois après le dépôt de cet instrument, c'est-à-dire le 3 avril 2007.

[Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles](#)

Adoptée à Paris, le 20 octobre 2005

Le 20 octobre 2005, la Conférence générale de l'UNESCO a adopté la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, qui complète le dispositif normatif des conventions en faveur de la diversité culturelle, dans toutes ses formes, patrimoniales et contemporaines. La finalité de la Convention consiste à réunir, dans un monde de plus en plus interconnecté, les conditions permettant à toutes les expressions culturelles de se manifester dans leur riche diversité créatrice, de se renouveler

par des échanges et des partenariats, et d'être accessibles à tous pour le bénéfice de l'humanité tout entière. Ce faisant, la Convention établit une plate-forme innovante de coopération culturelle internationale, en portant une attention particulière aux pays en développement, et réaffirme les liens qui unissent culture et développement au service de la compréhension mutuelle et du dialogue entre les peuples. Elle constitue - notamment aux côtés de la Convention de 1972 concernant le patrimoine mondial, culturel et naturel et celle de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel - l'un des trois piliers de la préservation et de la promotion de la diversité créatrice. Ensemble, elles renforcent l'idée qui figure dans la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001), à savoir que la diversité culturelle doit être considérée comme un « patrimoine commun de l'humanité » et sa « défense comme un impératif éthique inséparable du respect de la dignité de la personne humaine ».

Office des normes internationales et des affaires juridiques. Date de publication 15 Jan 2007

Ratification par la Grèce de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Paris, 17 octobre 2003)

Le 3 janvier 2007, la Grèce a déposé auprès du Directeur général son instrument de ratification de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Conformément à son article 34, ladite Convention entrera en vigueur à l'égard de la Grèce trois mois après le dépôt de cet instrument, c'est-à-dire le 3 avril 2007.

Office des normes internationales et des affaires juridiques. Date de publication 15 Jan 2007

Réunion d'experts internationaux sur un musée subaquatique à Alexandrie. 03 - 06 **Juillet** 2007
Alexandrie, **Egypte**



Une équipe constituée par des experts égyptiens et internationaux a été invitée à étudier la faisabilité d'un musée subaquatique à Alexandrie.

Cet atelier se divisera en quatre sessions consacrées aux thèmes suivants :

- l'archéologie subaquatique,
- l'architecture des constructions sous-marines,
- les conditions environnementales,
- l'impact socio-économique et urbain.

En marge de la réunion, les participants effectueront des visites sur le terrain et assisteront à une conférence donnée par les autorités égyptiennes sur la situation actuelle et les activités récentes menées dans la baie d'Alexandrie.

Organisateur: UNESCO

Contact: a.paolini@unesco.org

Plus Info: Environment and development in coastal regions and small islands (en anglais)

<http://www.unesco.org/csi/pub/papers2/alex.htm>



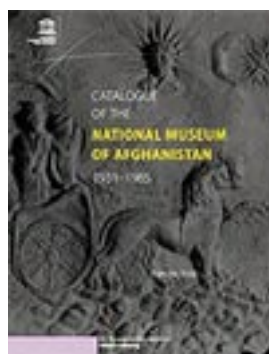
Catalogue de l'exposition «Trésors engloutis d'Égypte »

La baie d'Aboukir connut très tôt un essor important, bien avant la fondation d'Alexandrie par Alexandre le Grand en 331 av. J.-C.; sa position géographique, à l'embouchure du Nil, constituant un carrefour entre l'Égypte et les autres civilisations de la mer Méditerranée.



Museum International N°231: Vie urbaine et musées

L'avantage d'une revue institutionnelle comme MUSEUM International, c'est que, conformément à sa mission qui est de diffuser le savoir, elle peut offrir à ses partenaires professionnels un espace d'expression et leur permettre de partager leur expertise lorsque celle-ci contribue à une meilleure compréhension de sujets d'une portée mondiale.



'Catalogue of the National Museum of Afghanistan, 1931-1985' (en anglais)

Situated at the crossroads of the world's oldest trade routes and populated by a mosaic of cultures, Afghanistan has been the theatre of repeated conflicts over its long and complex history.

L'architecture de bois en Karelia:
réunion à Florence 23 - 25
Janvier 2007. Florence, **Italie**



© <http://xoomer.alice.it/karelia/favorite1.html>

L'événement prévu, organisé par l'Université de Florence et plus concrètement par le Département de planification architecturale, aura lieu à Florence du 23 au 25 janvier 2007.

L'événement a été organisé par le Département de planification architecturale en collaboration avec l'Université d'Oulu et un ensemble d'associations coopérant avec la république russe, concrètement avec la république de Karélia, dans les domaines de la conservation et la restauration du patrimoine culturel.

Les journées d'études s'adressent aux universités et aux institutions impliquées dans le projet dont le but est la promotion des activités de recherche lancées dans ce pays.

L'objectif de cette action est de promouvoir les rapports, non seulement culturels, entre l'Italie, la Finlande, l'Ukraine et Karélia, mettant en contact des agents de ce domaine grâce à une série de réunions dont celle-ci représente une première occasion.

Organisateur: Département de planification architecturale, Université de Florence.

Contact:

• Tout le matériel relatif à la publication doit être envoyé à l'adresse e-mail suivante:

karelia.submission@gmail.com

• Pour de possibles questions ou problèmes relatifs à l'envoi des résumés ou des articles définitifs, veuillez contacter Sandro Parrinello: sandro.parrinello@unifi.it

<http://xoomer.alice.it/karelia/index.html>

Séminaire International
Agora : Récupération des
Espaces Urbains Publiques
et Patrimoniaux 22 - 23 **Mars**
2007. Malaga, **Espagne**

La Mairie de Málaga, par le Service de programmes et l'Observatoire de l'environnement urbain vous invite à participer au Séminaire International AGORA : RÉCUPÉRATION DES ESPACES URBAINS PUBLIQUES ET PATRIMONIAUX, qui aura lieu à Málaga les 22 et 23 mars 2007.

Dans le cadre de la réalisation des activités des Réseaux 2 et 6 du programme URB-AL, concernant respectivement « La conservation des contextes historiques urbains » et de « L'environnement urbain », on a constaté que de nombreuses collectivités locales se heurtent à la dégradation quotidienne des propres centres historiques et aux problèmes récurrents en ce qui concerne la valorisation, la conservation, la récupération et la gestion de ces centres.

La Mairie de Málaga, en collaboration avec le Centre de documentation du programme URB-AL et la Fondation CIEDES, organise ce Séminaire International afin d'offrir une série de bonnes pratiques dans la gestion publique de la récupération des centres historiques dans des villes de l'Europe, l'Amérique latine et l'Afrique.

Vous devez nous faire parvenir votre **FORMULAIRE D'INSCRIPTION** (attaché) dûment rempli, un formulaire pour chaque assistant, avec vos réservations d'hôtel, avant le 1er février 2007.

Organisateur: La Mairie de Málaga, par le Service de programmes et l'Observatoire de l'environnement urbain

Contact: red6@urbalmalaga.com

Plus Info: <http://www.omau-malaga.com/portal/index.php?id=274>

Chantier 2007 : Valorisation de l'impact culturel et Archéologie maritime 1 - 9 **Avril** 2007. Galle, **Sri Lanka**



Galle, Sri Lanka © UNESCO Bangkok

L'académie asiatique de l'UNESCO-ICCROM pour la gestion du patrimoine organise sa troisième école annuelle – chantier intitulé « Valorisation de l'impact culturel ; Archéologie maritime » qui aura lieu à Galle, Sri Lanka, du 1er au 9 avril 2007.

Le prochain chantier sera basé sur la gestion intégrée de la conservation dans un contexte sous aquatique. Il sera l'occasion d'étudier la conservation du patrimoine dans des situations de la vie réelle sous la direction d'experts connus

dans la matière. Le plan d'études sera divisé en conférences, travail en groupe et voyages de travail et tournera autour des aspects techniques, mais aussi des cadres légaux et politiques, des modèles participants et l'interprétation du patrimoine.

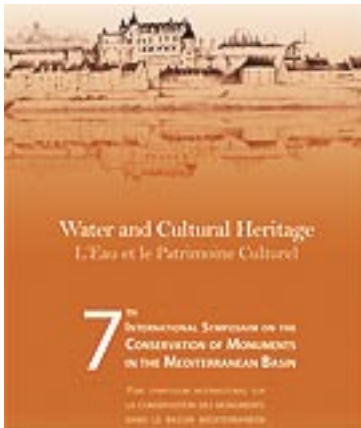
Si vous voulez des informations plus détaillées, nous vous prions de télécharger l'annonce et le programme du chantier. L'inscription en ligne sera disponible du 22 novembre au 31 décembre sur :

<http://www.unescobkk.org/culture/asian-academy/field-school2007>

La date limite d'envoi du formulaire d'inscription en ligne ou de réception du formulaire d'inscription est le 31 décembre 2006 avant 16:00 heures (heure locale). Les demandes incomplètes auront une basse priorité et on ne rendra pas les documents envoyés.

Organisateur: UNESCO-ICCROM Asian Academy for Heritage Management (AAHM) Postgraduate Institute of Archaeology (PGIAR) of University of Kelaniya Flinders University
Contact: asian-academy@unescobkk.org
<http://www.unescobkk.org/index.php?id=4944>

**“L’Eau et le Patrimoine Culturel”:
7ème Symposium International
sur la Conservation des
Monuments dans le Bassin
Méditerranéen 6 - 9 Juin 2007.
Orléans, France**



Ce Symposium International sera l’occasion pour les scientifiques, les techniciens et les experts dans le domaine de la conservation et de la restauration des monuments, de présenter

leurs travaux et d’échanger leurs idées et leurs expériences. Cette session 2007 à Orléans permettra d’approfondir les connaissances actuelles sur les questions relatives au patrimoine culturel.

Le thème choisi pour cette session, “Water and cultural heritage”, fait référence au classique problème des interactions entre l’eau et les matériaux de construction mais se veut aussi être un appel à des contributions traitant en particulier de ces interactions dans le cadre de monuments en contact permanent avec l’eau tels que des quais, des ponts, des moulins ou des châteaux ceinturés de douves.

Un grand choix de thèmes permettra aux scientifiques de discuter et d’échanger sur les principaux problèmes rencontrés dans leurs pratiques des monuments dans le bassin méditerranéen. Aussi, le Symposium s’adresse-t-il non seulement aux conservateurs, architectes ou ingénieurs, spécialistes de la dégradation et de la restauration des monuments, mais aussi aux historiens et à tous les spécialistes

intéressés dans les domaines de la physique, de la chimie, de la minéralogie, de la biologie. Par ailleurs, les industriels du traitement des constructions pourront être concernés, de même que les institutions en charge de la gestion du patrimoine.

Vous pouvez d’ores et déjà télécharger la première circulaire qui contient l’appel à communications et la fiche de préinscription.

Organisateur: L’Institut international fleuves et patrimoine et l’Université d’Orléans
Contact: smi@mission-valde Loire.fr
<http://www.valde Loire.org/?SectionId=137&PubliId=2266>

**XXIe Symposium international
de CIPA. “Anticiper l’avenir du
passé culturel” 1 - 6 Octobre
2007. Athènes, Grèce**



Qu’est-ce que le CIPA?

Le Comité international pour la photogrammétrie (CIPA) est un des comités internationaux d’ICOMOS, créé en collaboration avec ISPRS. Son but principal est l’amélioration des méthodes d’examen des monuments et sites culturels, spécialement par les effets de la synergie obtenus de la combinaison de méthodes sous la considération spéciale de la photogrammétrie dans tous ses aspects, comme une contribution importante à l’enregistrement et la supervision perceptuelle du patrimoine culturel, à la conservation et la restauration de tout monument

précieux, objet ou site architectural ou culturel, comme un aide à la recherche architecturale, archéologique ou d'histoire de l'art.

Symposium Principal Sujets:

- Techniques d'acquisition et d'enregistrement de données pour le Patrimoine culturel
- Gestion de la documentation et de l'information spatiale
- Conservation archéologique et architecturale du Patrimoine
- Développement et intégration des techniques de vision à court terme
- Systèmes de multi-image et multisenseur
- Modélisation de scanner de laser de scène
- Application pratique des scanners de laser terrestres pour le Patrimoine culturel
- Systèmes de photogrammétrie pour exécuter des mesures à court terme
- Systèmes à bas coût en documentation et supervision du Patrimoine culturel
- Modélisation en 3-D
- Techniques de visualisation, animation et VR
- Stratégies pour le stockage et l'archive à long terme d'images digitales pour la documentation du Patrimoine culturel
- Formation, échange de technologie et communication

Organisateur: Comité international pour la photogrammétrie architecturale [The International Committee for Architectural Photogrammetry (CIPA)]

Contact: Le secretariat du congrès pour d'autres consultations telles l'inscription, le logement, plan du voyage, information touristique et résumés à: Cipa07_sec@triaenatours.gr
www.survey.ntua.gr/hosted/cipathens_2007/

Conférence: Esclaves oubliés : Retour de la mission archéologique



Le programme de recherche et de communication intitulé « Esclaves oubliés » retrace le naufrage en 1761 du navire “L’Utile” transportant des esclaves et la survie de ces derniers sur un îlot de l’océan Indien pendant quinze ans. A son retour, la mission archéologique sous-marine et terrestre rend compte du bilan de ses recherches.

La conférence est organisée par le GRAN (Groupe de recherche en archéologie navale).

Maison de l’UNESCO, Bâtiment Fontenoy, Salle IV, 15-17h30 heures

Programme connexe de l’UNESCO : L’Utile...1761: Les Esclaves Oubliés -

Plus Info: http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=32049&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Organisateur Max Guérout / GRAN

Site Web: L’Utile...1761: Esclaves oubliés:

<http://www.archeonavale.org/Tromelin/>

E-mail du contact:

mrgueroutmaxadrien@9business.fr

Adhésion du Kazakhstan à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau adoptée à Ramsar en 1971 et amendée en 1982 et 1987

Le 2 janvier 2007, le Kazakhstan a déposé auprès du Directeur général son instrument d'adhésion à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau, telle qu'amendée en 1982 et 1987.

Conformément à l'article 2 (1) de la Convention, la zone humide "Tengiz-Korgalzhyn Lake System" a été désignée par le Kazakhstan pour figurer sur la liste des zones humides d'importance internationale établie en vertu de cette Convention.

En application de son article 10 (2), la Convention telle qu'amendée en 1982 et 1987 entrera en vigueur à l'égard du Kazakhstan quatre mois après le dépôt de cet instrument d'adhésion, c'est-à-dire le 2 mai 2007.

Auteur(s) Office des normes internationales et des affaires juridiques.

Date de publication 11 Jan 2007

La Convention sur les zones humides

La Convention sur les zones humides, signée à Ramsar, en Iran, en 1971, est un traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. La Convention a, actuellement, 150 Parties contractantes qui ont inscrit 1590 zones humides, pour une superficie totale de 134 millions d'hectares, sur la Liste de Ramsar des zones humides d'importance internationale.

De quoi nous occupons-nous ?

La Convention a pour mission de "favoriser la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides par des mesures prises au plan national et par la coopération internationale comme moyens de parvenir au développement durable dans le monde entier".

La Convention utilise une définition large des types de zones humides qui peuvent être placés sous son égide : marais et marécages, lacs et rivières, prairies humides et tourbières, oasis, estuaires, deltas et zones cotiales, étendues marines proches du rivage, mangroves et récifs coralliens, sans oublier les zones humides artificielles telles que les bassins de pisciculture, les rizières, les réservoirs, et les marais salants.

Et qu'en est-il des zones humides ?

Les zones humides fournissent des services écologiques fondamentaux et sont des régulateurs des régimes hydrologiques, ainsi que des sources de diversité biologique, à tous les niveaux - au sein des espèces, au niveau génétique, et au niveau des écosystèmes.

Les zones humides sont des fenêtres ouvertes sur les interactions entre la diversité culturelle et la biodiversité.

Les zones humides constituent des ressources économiques, scientifiques et récréatives de grande valeur pour tout le monde.

La régression et la disparition progressives des zones humides constituent, pour l'environnement, une atteinte grave, parfois irrémédiable, à la capacité de fournir des services des écosystèmes.

Les zones humides doivent être restaurées et remises en état, chaque fois que c'est possible.

C'est par l'utilisation rationnelle que devrait être assurée la conservation des zones humides.

6. CONVENTIONS RELATIVES AU PATRIMOINE NATUREL

Et de l'utilisation rationnelle ?

L'utilisation rationnelle des zones humides est définie comme leur " utilisation durable au bénéfice de l'humanité d'une manière qui soit compatible avec le maintien des propriétés naturelles de l'écosystème ".

Par utilisation durable, on entend " l'utilisation par l'homme d'une zone humide de manière que les générations présentes en tirent le maximum d'avantages durables tout en maintenant sa capacité de satisfaire les besoins et les aspirations des générations futures ".

La conservation des zones humides, mais aussi leur gestion et leur restauration, sont donc au cœur de l'" utilisation rationnelle ".

Que font les Parties contractantes ?

Les Parties contractantes (pays membres) s'engagent à :

Désigner au moins une zone humide qui satisfasse aux critères d'inscription sur la Liste des zones humides d'importance internationale (" Liste de Ramsar ") et garantir le maintien des caractéristiques écologiques de chaque site Ramsar. Les Parties devraient inscrire à la Liste autant de zones humides satisfaisant aux critères que possible. Il n'est pas indispensable que les sites inscrits à la Liste bénéficient d'un statut d'aire protégée, à condition que leurs caractéristiques écologiques soient maintenues, au moyen de l'utilisation rationnelle.

Promouvoir l'utilisation rationnelle de toutes les zones humides de leur territoire, au travers de leurs plans d'aménagement nationaux, sans oublier la conservation et la gestion des zones humides.

Promouvoir la formation en matière de recherche, de gestion et d'utilisation rationnelle des zones humides.

Se consulter à propos de l'application de la Convention, notamment en ce qui concerne les

sites transfrontières, les systèmes aquatiques et les espèces partagés, ainsi que les projets de développement qui affectent les zones humides.

Plus de 1 600 zones humides, soit plus de 145 millions d'hectares, sont inscrits à la Liste de Ramsar.

Comment la Convention fonctionne-t-elle ?

La Conférence des Parties contractantes (COP) se réunit tous les trois ans pour promouvoir des politiques et des directives techniques en vue de faire progresser l'application de la Convention.

Le Comité permanent, formé de représentants des Parties de chacune des six régions Ramsar, se réunit chaque année et guide la Convention entre les sessions de la COP.

Le Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST) fournit des orientations sur des questions cruciales en rapport avec l'application de la Convention.

Le Secrétariat Ramsar, qui partage les locaux de l'UICN- Union mondiale pour la nature, à Gland, Suisse, gère les activités quotidiennes de la Convention.

L'Initiative MedWet, et son Unité de coordination détachée, à Athènes, Grèce, est un modèle de coopération régionale pour la mise en œuvre de la Convention.

Au niveau national, chaque Partie contractante désigne une " Autorité administrative " chargée d'assurer la mise en œuvre de la Convention.

Les pays sont invités à créer des Comités nationaux pour les zones humides réunissant toutes les institutions gouvernementales compétentes en matière de ressources en eau, plans de développement, aires protégées, diversité biologique, tourisme, éducation, aide au développement, etc. La participation d'ONG et de la société civile à ces comités est vivement encouragée.

6. CONVENTIONS RELATIVES AU PATRIMOINE NATUREL

Lorsque le maintien des caractéristiques écologiques d'un site Ramsar pose des problèmes, le pays concerné peut inscrire le site en question sur un registre spécial, le " Registre de Montreux " ; une aide technique pour contribuer à résoudre les problèmes peut ainsi être fournie.

Les pays admissibles peuvent faire appel au Fonds Ramsar de petites subventions et au fonds " Wetlands for the Future " pour obtenir une aide financière pour la mise en œuvre de projets de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides.

Des outils pour vous aider

Le Secrétariat de la Convention publie des documents techniques et d'information/ d'éducation et tient à jour une série d'outils de communication électroniques, notamment un site Internet exhaustif et des groupes de discussion électroniques.

La Convention a publié une série de Manuels Ramsar sur les lignes directrices adoptées au fil des ans par la Conférence des Parties, dans les domaines suivants : utilisation rationnelle des zones humides ; politiques nationales pour les zones humides ; lois et institutions ; gestion des zones humides et des bassins hydrographiques; participation des communautés locales ; éducation et sensibilisation du public ; évolution de la Liste de Ramsar ; planification de la gestion ; et coopération internationale. Le cas échéant, ces manuels sont mis à jour, et sont mis à disposition sous forme électronique.

Œuvrons ensemble

La Convention collabore étroitement avec d'autres conventions du domaine de l'environnement, aux niveaux mondial et régional. Elle a signé un Plan de travail conjoint ou un autre accord de collaboration avec la Convention-cadre sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique, la Convention sur la lutte contre la désertification, la Convention

sur les espèces migratrices et la Convention du patrimoine mondial, ainsi qu'avec le Programme sur l'homme et la biosphère de l'UNESCO. Le Secrétariat collabore également avec des bailleurs de fonds comme la Banque mondiale et le FEM, et avec des agences de gestion de bassins hydrographiques, telles celles du lac Tchad et du bassin du Niger.

La Convention a quatre Organisations internationales partenaires : BirdLife International, l'UICN - Union mondiale pour la nature, Wetlands International, et le Fonds mondial pour la nature (WWF), qui toutes assistent les Parties contractantes dans l'application de la Convention, et offrent leur aide aux pays en voie d'adhésion.

Le Secrétariat a conclu des accords de coopération avec de nombreuses organisations, notamment la Society of Wetland Scientists, Canards Illimités, Eurosite, l'Association internationale pour les études d'impact, l'International Water Management Institute, LakeNet, The Nature Conservancy, et le World Resources Institute. D'autres sont invitées à participer de manière permanente aux travaux scientifiques et techniques de la Convention.

Qui finance tout ceci ?

La Conférence des Parties adopte un budget central administré par le Secrétariat Ramsar, auquel chaque Partie verse un pourcentage correspondant à sa contribution au budget des Nations Unies. Beaucoup de pays et d'autres bailleurs de fonds versent aussi des contributions spéciales destinées à des projets de Ramsar, notamment, par exemple, le Fonds Ramsar de petites subventions, le programme Wetlands for the Future (financé par les Etats-Unis d'Amérique), la subvention de la Suisse pour l'Afrique, le Projet Evian du Groupe privé Danone.

Plus Info: <http://www.ramsar.org>

2ème Conférence internationale sur l'eau et l'environnement 30 - 31 Janvier 2007. Blida, Algérie

Cette conférence sera centrée sur les thèmes suivants :

- gestion intégrée des ressources en eau : approvisionnement en eau et assainissement; irrigation et drainage; gestion des zones côtières; gestion des catastrophes naturelles; mobilisation et transfert; et économie de l'eau
- qualité de l'eau: traitement – épuration; recyclage des eaux usées et drainage; et dessalement des eaux de mer et saumâtres
- protection de l'environnement : pollution; intrusion marine.

Organisateur: République algérienne démocratique et populaire; ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique; École supérieure «Arbaoui Abdellah» des études hydrauliques, Algérie
Contact: CIEE_06@ yahoo.fr
Plus Info: <http://ensh.net/Ciee06.htm>

Forum Alpin 2007. "Transformations de paysages en montagne" 18 - 21 Avril 2007. Engelberg, Suisse

Date limite d'inscription et de paiement 15 mars 2007

Cette septième édition du ForumAlpin est consacrée aux paysages de montagne. Ce sujet a été choisi eu égard au Programme national suisse de recherche « Paysages et habitats dans l'arc alpin » (PNR 48), débuté en 2001 et qui prendra fin en 2007 ; il comprend les résultats de 35 programmes de recherche et de 5 synthèses thématiques.

Lors du ForumAlpin 2007, des résultats du PNR 48 seront intégrés dans les débats traitant des transformations des paysages en montagne.

Les paysages de montagne sont très sensibles aux changements et constituent en même temps un élément central pour la préservation des régions de montagne en tant qu'espaces de vie attrayants et habitats de valeur. D'un point de vue écologique, les paysages de montagne représentent la diversité et sont caractérisés par leur côté sauvage. Ils font en outre partie des prestations de service le plus souvent gratuites que les écosystèmes offrent à la société. D'un point de vue culturel, historique et social, les paysages de montagne représentent d'une part des témoins des activités rurales passées ; d'autre part, ils ont été modifiés par la population actuelle pour répondre à ses besoins et ont donc évolué. D'un point de vue économique, les paysages représentent une ressource pour le tourisme et un facteur d'implantation – sans pour autant apparaître dans les bilans des entreprises.

A quoi ressembleront et à quoi devraient ressembler les paysages de montagne de demain ? Avons-nous suffisamment de marge de manœuvre et d'options ouvertes pour orienter et gérer le développement des paysages ? L'objectif du ForumAlpin est de développer des perspectives pour la recherche future concernant les paysages et pour décider de leur transformation.

Organisateur: Comité scientifique international recherche alpine [ISCAR]
Contact: iscar@scnat.ch
Plus Info: <http://www.forumalpinum.org/2007/>

XXXVème Congrès de l'AIH «Eau souterraine et écosystèmes», Lisbonne 2007. 17 - 21 Septembre 2007. Lisbonne, Portugal



Le XXXVème Congrès de l'Association internationale des hydrologues (AIH), dit «Lisbonne 2007», qui se tiendra à Lisbonne, au Portugal, du 17 au 21 septembre 2007, est organisé par le chapitre portugais de l'Association (AIH-GP) en partenariat avec le PHI et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Au travers de cours, de tables rondes et de sessions thématiques, ce congrès vise à fournir une instance permettant aux spécialistes d'échanger leurs expériences sur la gestion intégrée des eaux souterraines et des écosystèmes qui en dépendent; de proposer des méthodes pour définir, prévenir, contrôler et atténuer les impacts négatifs liés aux écosystèmes d'eaux souterraines; de débattre sur des questions spécifiques telles que le changement climatique, la qualité des eaux souterraines, les aspects biologiques; et de sensibiliser le public aux questions liées aux eaux souterraines. Le congrès constituera également une contribution à la mise en œuvre de la composante Eaux souterraine du programme du PHI-VI (2002-2007) - «L'eau - phénomènes d'interaction : systèmes menacés et grands problèmes sociaux».

Les contributions doivent être soumises via le site internet de Lisbonne 2007 avant le 15 février 2007.

Organisateur: Le chapitre portugais de l'Association (AIH-GP) en partenariat avec le PHI et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Contact: iah2007@gmail.com

Plus Info: <http://www.iah-2007.com/>



Concours de photo sur l'eau organisé par UNESCO-IHE

L'Institut UNESCO-Programme hydrologique international pour l'éducation relative à l'eau célèbre son 50ème anniversaire tout au long de l'année 2007. Un concours de photo ouvert aux photographes amateurs du monde entier fait partie des événements organisés dans le cadre de cette célébration.

L'eau est essentielle à la vie et à une résonance différente pour chacun d'entre nous. Quelle signification l'eau a-t-elle pour vous ? Pourquoi l'eau est-elle importante ? Pourquoi l'eau est-elle belle, dangereuse, vulnérable ou source d'inspiration ? Parce qu'une seule photographie exprime souvent beaucoup plus de choses que de longs discours, l'institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau convie les photographes amateurs du monde entier à partager leurs meilleures photos sur l'eau, les plus émouvantes ou les plus caractéristiques.

La date limite de dépôt des candidatures est le 1er mars 2007. Tous les photographes amateurs peuvent participer au concours et soumettre jusqu'à 5 photographies. Les résultats seront annoncés à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2007. Le lauréat se verra décerner un appareil photo numérique sophistiqué.

Le Directeur général condamne le massacre d'étudiants iraqiens et déplore la violence contre les universitaires et intellectuels

18-01-2007 10:00 am Le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, s'est déclaré aujourd'hui choqué et attristé par la tuerie qui a visé le 16 janvier les étudiants de l'Université al-Mustansiriyah à Bagdad. Il a condamné la campagne de violence dirigée contre les universitaires et intellectuels iraqiens. « Je suis profondément choqué et attristé par ce massacre qui s'inscrit dans une implacable et horrible campagne de violence dirigée contre les universitaires et intellectuels iraqiens. Il ne s'agit pas seulement d'une tragédie humaine mais aussi d'un terrible recul dans la reconstruction du pays », a déclaré le Directeur général.

« Je présente mes condoléances aux familles de tous les étudiants », a ajouté Koïchiro Matsuura. « Je demande au gouvernement iraqien de faire tout son possible pour défendre le droit à l'éducation des jeunes iraqiens, un droit fondamental qui est une des clés pour garantir leur droit à un futur pacifique et prospère ».

Plus de 60 étudiants ont été tués et près de 200 blessés par l'explosion avant-hier de deux véhicules piégés près de l'entrée de l'Université al-Mustansiriyah de Bagdad. Un kamikaze portant une ceinture d'explosifs s'est également fait sauter près de l'autre porte du campus.

Selon un officiel de l'université, la plupart des victimes sont des étudiantes qui rentraient chez elles après les cours.

Source Communiqué de presse N°2007-04

Auteur(s) UNESCOPRESSE

Alliance de l'eau de la jeunesse du monde – 1er concours de photographie de l'Inde "L'eau et la vie" 01 **Novembre** 2006 - 01 Mars 2007



Dte limite 1 Mars, 2007

La WYWA organise un concours de photographie qui met le point sur l'eau à l'ONU et la journée mondiale de l'eau, dont le sujet pour 2007 est « faire face au manque d'eau ».

Les photos doivent dater de la période comprise entre avril 2006 et février 2007. Elles doivent montrer un problème réel relatif à l'eau en Inde rural ou urbaine (p. ex., des problèmes relatifs au manque de l'eau potable, approvisionnement en eau polluée, technique sanitaire incorrecte, manque d'eau pour l'arrosage, utilisation incorrecte de l'eau : tentatives pour l'obtention d'eau, conservation de l'eau, etc.). Les noms des participants primés seront annoncés pendant la journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2007.

Organisateur: Alliance de l'eau de la jeunesse du monde - World Youth Water Alliance (WYWA)

Contact: Anugraha John
<ajohn316@gmail.com>

<http://www.wateralliance.org/Events.html>

Ouverture des candidatures pour les **bourses UNESCO VOCATIONS-PATRIMOINE 2007**

20-12-2006 11:00 pm Dans le cadre du programme de bourses UNESCO – VOCATIONS PATRIMOINE, l'UNESCO a lancé le processus de sélection pour cinq nouvelles bourses Managers des sites du patrimoine mondial. Les candidatures - de professionnels de la gestion, de la protection et de la mise en valeur des sites du patrimoine mondial ou de jeunes qui se préparent à ces métiers - devront parvenir à l'UNESCO avant le 31 mars 2007. Le programme de bourses UNESCO – VOCATIONS PATRIMOINE pour les managers de sites du patrimoine mondial vise à renforcer les capacités des professionnels travaillant actuellement, ou ayant l'intention de travailler dans un futur proche, à la gestion, la conservation et le développement des sites du patrimoine mondial*. Il a été lancé en janvier 2006 grâce à un partenariat entre l'UNESCO et une organisation non gouvernementale française, l'association VOCATIONS PATRIMOINE, et ses partenaires AXA et MAZARS, deux groupes multinationaux, avec le soutien du ministère français de la Culture et de la Communication.

Ces bourses octroyées pour une durée de 2 ans visent à contribuer à former une nouvelle génération de professionnels au management de sites du patrimoine mondial, un métier essentiel pour la sauvegarde du patrimoine du monde entier. Les bourses couvrent le financement d'une formation diplômante en université et d'un an d'application pratique sur site d'un projet innovant.

Les bourses sont accordées dans le cadre du Master en Art d'études du patrimoine mondial à l'Université technique de Brandenburg à Cottbus en Allemagne (<http://tu-cottbus.de/whs>), et du

9. PRIX, BOURSES, CONCOURS ET OFFRES D'EMPLOI

Master en Science de Gestion du patrimoine mondial à l'Université College de Dublin en Irlande, (<http://www.ucd.ie/cpe>) pour la rentrée universitaire 2007. Les candidats doivent avoir moins de 45 ans et être soit en procédure d'inscription à l'un de ces masters soit sur le point d'y obtenir une place. Chacune des bourses offertes couvre les frais de scolarité, les transferts en avion entre le lieu d'origine du boursier, l'Université et le site du patrimoine mondial sur lequel il travaille ; un revenu de 1300 euros par mois pour couvrir les frais quotidiens et les frais d'assurance santé obligatoires.



Outre leurs excellentes capacités académiques, les candidats devront soumettre une proposition innovante de recherche sur un sujet de gestion de site du patrimoine mondial à accomplir dans le cadre de cette bourse. Cette proposition devra explicitement soutenir les buts et les priorités de la gestion du patrimoine mondial du Comité du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org>). Une attention particulière sera prêtée aux candidats qui souhaitent concentrer leur recherche sur la gestion d'un site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

Les dossiers de candidatures sont disponibles sur internet (<http://whc.unesco.org>). Les candidats sont invités à remettre ensuite les dossiers complétés à l'organisme national officiel qui représente le pays dont ils sont citoyens auprès de l'UNESCO. Cet organisme est généralement

la Commission Nationale pour l'UNESCO (liste disponible sur le site web <http://portal.unesco.org> : section 'Communautés', sous section 'Commission nationale'). Chaque Commission sélectionnera un maximum de deux candidats par pays. La priorité sera donnée aux candidats des pays en voie de développement et aux professionnels travaillant déjà sur un site du patrimoine mondial.

* 830 sites culturels, naturels et mixtes figurent à ce jour sur la Liste du patrimoine mondial. Ces biens comprennent 644 biens culturels, 162 naturels et 24 mixtes situés dans 138 Etats Parties. Parmi ces biens, 31 sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

Source Avis aux médias N°2006-76

Auteur(s) UNESCO/PRESSE

5ème Conférence de l'IWHA sur «Le passé et l'avenir de l'eau» 13 - 17 Juin 2007. Tampere, Finlande

La date limite de dépôt des contributions à la 5ème Conférence de l'IWHA sur «Le passé et l'avenir de l'eau» est repoussée au 31 janvier 2007.

Cette conférence, qui a le soutien du PHI, se tiendra à Tampere, en Finlande, du 13 au 17 juin 2007. Elle est organisée par l'Association internationale sur l'histoire de l'eau (IWHA), le Département d'histoire de l'université de Tampere (Finlande), et l'Institut d'ingénierie environnementale et de biotechnologie (IEEB) de l'université de technologie de Tampere (TUT, Finlande).

La conférence sera consacrée aux différents sujets liés au passé et à l'avenir de l'eau, et donnera l'occasion à de nombreux chercheurs et praticiens exerçant leurs activités dans différents secteurs et régions du monde de se rencontrer et de discuter des nombreux aspects de l'histoire de l'eau.

Les principaux thèmes de la conférence seront les suivants:

- l'eau et les villes
- l'eau, la santé et l'assainissement
- l'eau, l'alimentation et l'économie
- l'histoire de l'eau et le futur de l'humanité.

Organisateur:

Association internationale sur l'histoire de l'eau (IWHA), le Département d'histoire de l'université de Tampere (Finlande), et l'Institut d'ingénierie environnementale et de biotechnologie (IEEB) de l'université de technologie de Tampere (TUT, Finlande).

Contact: Dr. Tapio S. Katko

<tapio.katko@uta.fi>

Plus Info: <http://www.envhist.org/>



Président Martti Ahtisaari

(en anglais) President Martti Ahtisaari has accepted the invitation to act as the Patron of the Conference. Mr Ahtisaari is the Former President of the Republic of Finland (1994 - 2000) and acts currently as the Special Envoy of the Secretary-General of the UN for the future status process for Kosovo. In addition, president Ahtisaari is the founder of Crisis Management Initiative (CMI).



JNouvelle Publication:

'Conflits liés aux eaux urbaines : Analyse des origines et de la nature des conflits et troubles liés à l'utilisation des ressources en eau dans un contexte urbain'

Cette publication s'avérera utile aux responsables, décideurs, planificateurs et gestionnaires de ressources en eau douce urbaines du monde entier.



forum UNESCO
UNIVERSITÉ ET PATRIMOINE

<http://universiteetpatrimoine.net>

UNESCO - Centre du Patrimoine Mondial

7, place de Fontenoy
75352 PARIS 07 SP, FRANCE
tel: +33 (0)1 45 68 10 25
fax: +33 (0)145 68 55 70
Courriel: wh-info@unesco.org
internet:
<http://whc.unesco.org>
<http://portal.unesco.org>

Université Polytechnique de Valencia (UPV)
Espagne

Camino de Vera s/n
46022 Valencia, ESPAGNE
tel: +3496 387 77 80
fax: +3496 387 77 89
Courriel: forum@fuuh.upv.es
internet:
<http://universiteetpatrimoine.net>

ISSN 1887-1666



97718774166007